

NOTE EXPLICATIVE DU CONSEIL COMMUNAL DU 03 DÉCEMBRE 2019 A 20H00 À LA MAISON COMMUNALE, 76, CHAUSSÉE FREDDY TERWAGNE À AMAY

SEANCE PUBLIQUE

M. le Président

1. Approuve le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2019

M. le Bourgmestre

2. Arrêtés du bourgmestre - Conseil du 3 décembre 2019 - Information
3. Commissions du conseil communal - Remplacement de Mme D. Lehane, démissionnaire

Notice explicative

Mme D. Lehane a démissionné de ses fonctions de conseillère communale. Cette démission a été actée au conseil du 24/10.

Il convient de la remplacer dans ses différents mandats dont les commissions du conseil.

Mme Lehane était membre :

- de la commission des affaires générales
- de la commission de la jeunesse et des travaux
- de la commission des affaires sociales et du logement
- de la commission de la culture, du commerce et des festivités
- de la commission du sports, de l'urbanisme et de l'environnement
- de la commission de l'enseignement et de la formation
- de la commission de finances.

4. Igretec - Désignation des représentants du conseil communal - Remplacement d'un membre

Notice explicative

Mme D. Lehane a démissionné de ses fonctions de conseillère communale. Cette démission a été actée au conseil du 24/10.

Il convient de la remplacer dans ses différents mandats dont son mandat au sein d'Igretec.

5. Resa - Désignation des représentants du conseil communal - Remplacement d'un membre

Notice explicative

Mme D. Lehane a démissionné de ses fonctions de conseillère communale. Cette démission a été actée au conseil du 24/10.

Il convient de la remplacer dans ses différents mandats dont son mandat au sein de Resa.

6. Enodia - Désignation des représentants du conseil communal - Remplacement d'un membre

Notice explicative

Mme D. Lehane a démissionné de ses fonctions de conseillère communale. Cette démission a été actée au conseil du 24/10.

Il convient de la remplacer dans ses différents mandats dont son mandat au sein d'Enodia.

7. Meuse Condroz Logement - Désignation des représentants au comité d'attribution des logements

Notice explicative

Par courrier du 6 novembre, Meuse Condroz Logement nous informe que suite à l'accord politique intervenu, ils sont en mesure de renouveler leur comité d'attribution des logements.

Selon les instructions de la société wallonne du logement, les communes doivent désigner leur représentant domicilié sur leur territoire.

Pour Amay, il s'agit de :

- Mme Françoise Wibrin
- Mme Renata Gava

8. Ecetia Intercommunale Scrl - AGO du 17 décembre 2019

Notice explicative

Par mail du 7/11, Ecetia Intercommunale transmet l'ordre du jour de son AGO qui se tiendra le 17/12/19 à 18h à la Cité Miroir, Salon des Lumières, Place Xavier Neujean, 22 à 4000 Liège.

Ordre du jour :

1) Assemblée générale ordinaire

1. Approbation du Plan stratégique 2020-2021-2022 conformément à l'article L1523-13 §4 du CdId;
2. Démission et nomination d'administrateurs;
3. Lecture et approbation du PV en séance

Pour rappel, les représentants sont :

Pour la Majorité :

Monsieur Raphaël Torreborre,
Madame Corinne Borgnet,
Monsieur Pol Mainfroid

Pour le Groupe PS :
Monsieur Marc Delizée,
Monsieur Samuel Moiny.

9. SPI - AGO du 17 décembre 2019

Notice explicative

Par courrier du 14/11, la SPI transmet l'ordre du jour de leur AGO qui se tiendra le 17/12/19 à 17h à la salle Millau - Génie civil - Val Benoît (quai Banning, 6 à 4000 Liège).

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1. Plan stratégique 2017-2019 - Etat d'avancement au 30/09/19 et clôture (Annexe 1)
2. Plan stratégique 2020-2022 (Annexe 2)
3. Démissions et nominations d'Administrateurs (le cas échéant)

Les documents y relatifs sont consultables sous le lien : « <http://sol.spi.be/ag2019-decembre.zip> ».

Pour rappel, les représentants sont :

ECOLO	JOUFFROY Jean-Jacques
ECOLO	LACROIX Didier
ECOLO	JAVAUX Jean-Michel
PS	FRAITURE Amandine
PS	SOHET Vinciane

10. ENODIA scirl – Assemblée générale ordinaire - 20 décembre 2019

Notice explicative

Par le courrier parvenu le 19 novembre, ENODIA scirl nous informe de son AG ordinaire le 20 décembre 2019 à 17h au siège social rue Louvrex, 95 à 4000 Liège (salle du 10e étage).

Nos représentants sont (tels que ceux désignés pour Publifin) :

ECOLO JAVAUX Jean-Michel

ECOLO BOCCAR Daniel

ECOLO LEHANE Déborah => à désigner au CC 3/12

PS MOINY Samuel

PS IANIERO Angelo

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire s'établit comme suit :

- Nominations à titre définitif de deux Administrateurs représentant les Communes associées (annexe 1).

L'annexe relative au point de l'ordre du jour à cette Assemblée générale est notamment téléchargeable dans l'espace « associés » du site internet à l'adresse : <https://www.enodia.net/login>

Il est demandé de transmettre cette documentation aux délégués désignés.

11. IGRETEC - AG ordinaire du 19 décembre 2019

Notice explicative

IGRETEC informe de la tenue de son assemblée générale ordinaire le 19 décembre 2019 à 16h30, en ses locaux, Bd Mayence, 1 à 6000 Charleroi, salle "Le Cube" (7e étage) .

Ordre du jour :

1. Affiliations/Administrateurs ;
2. Dernière évaluation du Plan stratégique 2017-2019 et Plan stratégique 2020-2022 ;
3. SODEVIMMO - augmentation de capital.

Pour rappel, les représentants sont :

ECOLO	MAINFROID Pol
ECOLO	JOUFFROY Jean-Jacques
ECOLO	LEHANE Déborah => à désigner au CC 3/12
PS	THONON Simon
PS	LALLEMAND Jordy

12. CHRH - AGO du 17 décembre 2019

Notice explicative

Le CHRH informe, par courrier de la tenue d'une assemblée générale ordinaire le 17/12/2019 à 19h00 dans la salle de réunion « - 1A et B », rue des Trois Ponts, 2 à 4500 HUY

Ordre du jour :

1. Cooptation d'un administrateur jusqu'à l'Assemblée générale électorale de juin 2025 ;
2. Mise en concordance des statuts du Centre hospitalier régional de Huy suite au décret Gouvernance du 29 mars 2018 - Assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2019 - Correction ;
3. Approbation, conformément à l'article L1523-14, 2° du Code de la démocratie locale et de la décentralisation du plan stratégique 2016-2020 « CAP 2020 » ;
4. Approbation du procès-verbal de la séance de ce jour.

Rappel des délégués pour la législature 2019-2024 :

ECOLO	JAVAUX Jean-Michel
ECOLO	TORREBORRE Raphaël
ECOLO	JOUFFROY Jean-Jacques
PS	DELIZEE Marc
PS	SOHET Vinciane

13. RESA - Assemblée générale du 2e semestre 2019

Notice explicative

Par l'envoi de sa newsletter (cf. courriel du 13/11), l'**intercommunale RESA S.A.** nous informe que son assemblée générale aura lieu le 18/12.

L'ordre du jour de l'assemblée générale du 18/12/2019 à 17 heures 30 s'établit comme suit :

- Elections statutaires : Nomination définitive d'un Administrateur représentant les Communes actionnaires ;
- Elections statutaires : Nomination d'Administrateurs représentant les autres actionnaires ;
- Adoption des règles de déontologie et d'éthique applicables aux organes de gestion ;
- Droit de consultation et de visite des actionnaires communaux et provincial ;
- Plan stratégique 2020-2022.

Les documents y relatifs sont disponibles en annexes.

14. Intradel – Assemblées générales du 2e semestre 2019

Notice explicative

Intradel invite les représentants de la Commune aux **assemblées générales ordinaire et extraordinaire** du jeudi **19 décembre 2019** à respectivement 17h et 17h30.

Les annexes sont téléchargeables sur notre site internet www.intradel.be dans le Centre de documentation, rubrique "Assemblées générales".

Les ordres du jour sont les suivants :

Assemblée ordinaire

1. Bureau - Constitution
2. Stratégie - Plan stratégique 2020-2022 - Adoption
3. Administrateurs - Démissions/nominations

Assemblée extraordinaire

1. Bureau - Constitution
2. Projet de fusion établi le 24 octobre 2019 par le Conseil d'administration de la société coopérative à responsabilité limitée de droit public ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES DECHETS LIEGEOIS, en abrégé « INTRADEL », société absorbante, et le conseil d'administration de la société anonyme LIXHE COMPOST, société absorbée, conformément à l'article 719 du Code des sociétés, et déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège.
 - Possibilité pour les actionnaires d'obtenir une copie du projet de fusion sans frais.
3. Conformément au projet de fusion précité et sous réserve de la réalisation de la fusion et des décisions à prendre par l'assemblée générale de la société absorbée, fusion par absorption, affectée d'un terme suspensif jusqu'au 1er janvier 2020, par la société coopérative à responsabilité limitée de droit public INTRADEL de la société anonyme LIXHE COMPOST, dont le siège social est situé à 4040 Herstal, Pré Wigi 20, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0847.747.039 (RPM Liège, division Liège), par voie de transfert par cette dernière, par suite de sa dissolution sans liquidation, de

l'intégralité de son patrimoine actif et passif, rien excepté, ni réservé à la société coopérative à responsabilité limitée de droit public INTRADEL, déjà titulaire de toutes les actions sociales de la société absorbée.

Toutes les opérations réalisées par la société absorbée sont considérées, du point de vue juridique, comptable et fiscal, comme accomplies pour le compte de la société absorbante à compter de la date de réalisation de la fusion, à savoir en date du 1er janvier 2020, à charge pour cette dernière de payer tout le passif de la société absorbée, d'exécuter tous ses engagements et obligations, de payer et supporter tous les frais, impôts et charges quelconques résultant de la fusion et de la garantir contre toutes actions.

4. Description du patrimoine transféré et détermination des conditions du transfert.

5. Constatation de la réalisation effective de la fusion et de la dissolution définitive de la société absorbée.

6. Modalités de décharge aux administrateurs de la société absorbée pour la période écoulée entre le 1er janvier 2019 et la date de la fusion.

7. Conservation des livres et documents de la société absorbée au siège social de la société absorbante.

Les représentants pour la commune sont :

ECOLOD. Lacroix

ECOLOP. Mainfroid

ECOLOJ-J. Jouffroy

PS V. Sohet

PS A. Ianiero

Toutes les convocations des intercommunales sont affichées, pour information, à l'administration communale sur le panneau d'affichage du rez-de-chaussée.

15. IMIO - Assemblée générale du 2e semestre 2019

Notice explicative

L'intercommunale **IMIO** invite les délégués communaux à son **assemblée générale ordinaire** fixée le **jeudi 12 décembre 2019 à 18h00** dans les locaux de La Bourse – Centre de Congrès – Place d'armes, 1 - 5000 **NAMUR**. (cf. courriel reçu le 29/11 => consultable en annexe)

AGO - Ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux produits et services.
2. Présentation du plan stratégique 2020-2022.
3. Présentation du budget 2020 et approbation de la grille tarifaire 2020.
4. Désignation d'un administrateur : monsieur Eric Sornin représentant les CPAS.

Les délégués désignés pour l'intercommunales IMIO sont les suivants :

ECOLOBOCCAR Daniel Rue Saule Gaillard, 39, 4540 Amay

ECOLOTORREBORRE Raphaël Rue Grand Viamont, 38, 4540 Amay

ECOLOJOUFFROY Jean-Jacques Chaussée de Tongres, 291, 4540 Amay

PS LALLEMAND Jordy Allée Verte, 21, 4540 Amay

PS KINET Pascal Pl. Gustave Rome, 7, 4540 Amay

Les documents relatifs à l'AGO sont disponibles via les annexes de ce point.

Ils sont également disponibles via le lien suivant :

<http://www.imio.be/documents>

login : mandataire

mot de passe : mandataireImio

Attention au « I » majuscule d'IMIO

À titre d'information, **si le quorum n'est pas atteint à l'AG du 12/12**, une seconde assemblée générale ordinaire est dès à présent convoquée pour le mercredi 18 décembre 2019 à 18 heures, dans les locaux d'IMio - Parc Scientifique Créalys - Rue Léon Morel, - 5032 les Isnes (Gembloux). Celle-ci délibérera valablement sur les objets figurant à l'ordre du jour, quelle que soit la représentation en application de l'article 28 des statuts.

16. AIDE – Assemblée générale stratégique du jeudi 19 décembre 2019 – Décisions quant aux points portés à l'ordre du jour

Notice explicative

Par courriel du 13/11, l'AIDE nous informe de son AG stratégique le 19/12/2019 à 18h00 à la station d'épuration de Liège-Oupeye, rue Voie de Liège, 40 à 4681 Hermalle-sous-Argenteau

Pour rappel, les délégués sont :

Pour la Majorité :

- Madame Stéphanie Caprasse,
- Monsieur Daniel Boccar,
- Monsieur Didier Lacroix.

Pour le Groupe PS :

- Monsieur Jordy Lallemand,
- Monsieur Samuel Moiny.

Les points de l'ordre du jour sont les suivants :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019.
- 2) Approbation du Plan stratégique 2020-2023.
- 3) Remplacement d'un administrateur.

17. Congés 2020

Notice explicative

En 2020, les jours fériés se répartissent comme suit :

Jour férié	Date	Jour
Jour de l'an 2020	1 janvier 2020	Mercredi
Lundi de Pâques 2020	13 avril 2020	Lundi
Fête du travail 2020	1 mai 2020	Vendredi
Ascension 2020	21 mai 2020	Jeudi
Lundi de Pentecôte 2020	1 juin 2020	Lundi
Fête Nationale 2020	21 juillet 2020	Mardi

Jour férié	Date	Jour
<u>Assomption 2020</u>	15 août 2020	Samedi
Fête de la Communauté Française	27 septembre 2020	Dimanche
<u>Toussaint 2020</u>	1 novembre 2020	Dimanche
	2 novembre 2020	Lundi
<u>Armistice de 1918 2020</u>	11 novembre 2020	Mercredi
Fête de la dynastie	15 novembre 2020	Dimanche
<u>Jour de Noël 2020</u>	25 décembre 2020	Vendredi
	26 décembre 2020	Samedi

Il y a donc 5 jours fériés qui tombent un week-end et doivent être récupérés (+1 jour de fête locale).

6 jours sont donc à récupérer librement.

Il est proposé de placer 2 jours à récupérer librement :

- le jeudi 02/01/2020 (jour fête locale)
- le vendredi 22/05/2020 (récupération du 15/08/2020)

18. Personnel communal - Procédure de recrutement - remplacement d'un assistant social au PCS - CDD 6 mois

Notice explicative

Anne RASSARD assistante sociale pour le PCS a rentré sa démission au 31/08/2019.

Il faut procéder à son remplacement en tant qu'assistante sociale au PCS.

Le conseil doit se positionner sur la forme de l'examen à mettre en œuvre pour le recrutement d'un agent contractuel B1 pour le service PCS.

- Une épreuve de résumé de texte/rédaction (si plus que 10 candidats) – 12/20
- Une épreuve écrite sur des matières spécifiques à l'emploi sollicité – 12/20
- Une épreuve orale (entretien à bâtons rompus) – 12/20

19. Modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2019 - Eglise protestante d'Amay - APPROBATION

Notice explicative

Le dossier de la Fabrique de l'Eglise Protestante d'Amay concernant la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2019 est arrivé à l'Administration le 25 octobre 2019. Par courriel du 25 octobre 2019, le Synode, organe représentatif du culte, nous informe qu'il remet un avis favorable sur le document dont question.

Il s'agit essentiellement d'une adaptation des crédits budgétaires visant à assurer le bon fonctionnement du culte.

La dotation communale est inchangée.

Des erreurs matérielles au niveau de la retranscription des modifications ont été communiquées au Synode et au trésorier de la fabrique. Cela n'a aucune incidence sur les résultats présentés.

Il est proposé au Conseil d'approuver les documents budgétaires dont objet.

20. Modification Budgétaire n°1 du Budget 2019 - Fabrique d'Eglise Saint - Lambert à Jehay

Notice explicative

Le dossier est arrivé à l'administration le 05 septembre 2019.

Aucune remarque de la part de l'Evêché.

Les différentes modifications budgétaires apportées aux recettes extraordinaires font références aux remarques de l'Evêché lors de la vérification du compte 2018.

Les capitaux ont été affectés au fonds de réserve extraordinaire plutôt que sur un compte d'épargne.

Les modifications des dépenses ordinaires font l'objet de différents ajustements.

Les dépenses extraordinaires font l'objet des différentes modifications notamment à la suite d'une erreur lors de la confection du budget 2019.

Mme S. Caprasse

21. Coordination ATL – Rapport d'activités 2018-2019 et Plan d'actions 2019-2020

Notice explicative

Le décret ATL du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, tel que modifié par le décret du 24 mars 2009 demande à ce qu'un rapport d'activités et un plan d'actions soient établis par le coordinateur ATL.

Ces documents reprennent pour l'un, les actions menées l'année scolaire précédente, pour l'autre les actions à mener durant l'année scolaire en cours. C'est en quelque sorte la feuille de route du coordinateur ATL.

Ces documents doivent être présentés et approuvés en Commission Communale de l'accueil puis être soumis, pour information au Conseil Communal. Ils seront ensuite transmis à l'ONE et sa commission d'agrément.

Les documents à présenter au Conseil Communal sont :

- Le rapport d'activités 2018-2019 ;
- Le plan d'actions 2019-2020.

Ils ont tous deux été approuvés à l'unanimité lors de la Commission Communale de l'Accueil du 21 octobre 2019.

22. Travaux de remplacement du mur de soutènement au cimetière d'Ombret –
Approbation des conditions et du mode de passation

Notice explicative

Le mur de soutènement actuel du cimetière d' Ombret menace de s'effondrer.

Il est prévu de démolir le mur actuel et le remplacer par des L préfabriqué en béton.

Les têtes de sépulture doivent également être démontées et remontées.

Mode de passation de marché : Procédure négociée sans publicité

Montant estimé : marché total: 83.065,00 € hors TVA ou 100.508,65 €, 21% TVA comprise.

Mme C. Delhez

23. Convention Commune-CPAS pour mise à disposition d'un appartement, Place Gustave Rome 10 à 4540 Amay en vue d'y aménager un logement d'urgence

Notice explicative

L'Administration communale a conclu une convention d'emphytéose avec la SNCB en date du 19 décembre 2017 pour le bâtiment de la gare d'Amay, Place Gustave Rome 10 à 4540 Amay.

En vertu de l'arrêté ministériel du 21 juin 2018, le CPAS s'est vu alloué un subside de 50.000€ pour la création d'un logement d'urgence dans ce bâtiment (rénovation et/ou équipement). Pour obtenir ce subside de la Loterie Nationale, le CPAS doit attester d'un droit d'occupation du logement pendant une durée de minimum 9 ans.

La convention a pour objet de mettre à disposition le logement de l'Administration communale au CPAS et de préciser les grands principes de collaboration concernant la réalisation et le financement des travaux d'aménagement du logement.

Mme C. Borgnet

24. Concession entre la Région wallonne et la Commune d'Amay pour l'occupation de biens situés en rive gauche de la Meuse à Flône (halte nautique) - Reconduction

Notice explicative

En date du 17.06.2004, une concession est intervenue entre la Région wallonne et la Commune d'Amay pour l'occupation de biens situés en rive gauche de la Meuse à Flône (halte nautique).

Cette concession avait été signée pour une durée de 15 ans et est donc arrivée à échéance ce 30 juin 2019.

La redevance annuelle est de 131,35€ et le cautionnement actuel s'élève à un montant de 4770€.

La halte nautique a été créée dans le cadre du développement d'un tourisme fluvial le long de la Meuse liégeoise. Il s'agit d'un projet global par lequel la Région wallonne a associé une cinquantaine de communes wallonnes. La Région wallonne avait réalisé des travaux pour la construction de l'embarcadère pour un montant total de 37.183€.

Proposition de prolonger la convention pour 20 ans.

M. D. Lacroix

25. Subside à l'Asbl "Association du complexe de la Gravière" - Deuxième avance et solde du subside

Notice explicative

Versement d'une deuxième avance de 10.000 € à l'asbl de gestion de la Gravière sur le subside de 25.000 €.

M. L. Huberty

26. Appel à candidature - directeur dans une école secondaire artistique à horaire réduit

Notice explicative

Monsieur Polet Eric, directeur de l'académie Marcel Désiron, admissible à la pension de retraite à partir du 01.05.2020, nous fait savoir qu'il fera valoir ses droits à la pension à cette date, il s'avère donc nécessaire de prévoir son remplacement. Le statut des directeurs du 02.02.2007 fixe les conditions légales de cet appel. La COPALOC du 22 octobre 2019 a marqué son accord sur l'appel à candidat repris en annexe.

Descriptif de fonction (voir annexe)

Proposition de constitution de la Commission de sélection :

- Requis : 1 membre extérieur au PO avec expérience en RH = **Brigitte Leclercq**, prof de psychopédagogie au Conservatoire de Liège
- Requis : 1 membre avec expertise pédagogique = **Marc Maréchal**, directeur d'Eghezee
- faire appel à un Inspecteur honoraire => **Michel Rosier**, ex-directeur de l'Académie
- David GLUCKMANN, directeur de l'Académie de Chênée,
- Vincent GOFFIN, Coordinateur du Conservatoire de Liège, section théâtre et arts parlés,
- 1 membre du PO : Luc Huberty = **PRESIDENT ?**
- Eric Polet
- Natacha Blairon
- Secrétaire : Béatrice Noël

Le calendrier sera envoyé aux membres de la COPALOC afin d'informer les syndicats

Proposition de calendrier :

QUOI	QUI	QUAND	OBSERVATIONS
Rédaction de l'appel aux candidats	PO		
Soumission de l'appel au service juridique du CECP	PO		
Soumission de l'appel à la Co.pa.loc	PO		Pour vérification de la conformité
Soumission de l'appel au conseil communal	PO	03/12/2019	
Envoi de l'appel définitif au CECP	PO	au minimum 3 jours avant la diffusion	
Diffusion de l'appel	PO CECP	07/12/2020	Pendant 10 jours minimum
Date ultime de		05/01/2020	

réception des candidatures			
Analyse de la recevabilité des candidatures	PO		
Epreuve écrite	PO	13/01/2020	Durée max. : 2 heures
Envoi par mail des épreuves écrites à tous les membres du jury	PO		
Réunion préparatoire à l'épreuve orale	Jury	03/02/2020 à 10 heures à l'Administration communale	Avec le nouveau membre du jury spécialisé dans les Arts de la Parole
Epreuve orale	Jury	21/02/2020 à 9 heures à l'Administration communale	

L'accord pour le lancement de la procédure selon les modalités reprises ci-dessus est demandé.